

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :**

**Objet : Désignation des membres du conseil municipal au sein de la commission d'appel d'offres**

Séance du 21 mai 2015

Convocation du 15 mai 2015

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille quinze, le vingt et un mai à 19 h 40 les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le quinze mai se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, MM. Jean-Philippe Allardi, Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, MM. Jean-Pierre Riotton, Thierry Legros, Mme Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mmes Sakina Bohu, Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, MM. Benjamin Lanier, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras

Etaient représentés :

Mme Sylvie Bléry-Touchet par Mme Sakina Bohu,  
Mme Liza Magri par Mme Claire Vigneron,  
Mme Catherine Lequeux par Mme Chantal Brault,  
M. Thibault Hennion par M. Timothé Lefebvre,  
Mme Sophie Ganne-Moison par M. Benjamin Lanier,  
M. Christian Lancrenon par M. Xavier Tamby

Etait excusé :

M. Othmane Khaoua

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

**Séance du 21 mai 2015**

**OBJET : Désignation des membres du conseil municipal au sein de la commission d'appel d'offres**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des marchés publics, notamment son article 22 disposant qu'il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste, et que le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier,

Vu sa délibération du 5 mai 2014 désignant les membres de la commission d'appel d'offres :

- en qualité de membres titulaires : M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Catherine Arnould, Florence Presson, Claire Vigneron, M. Hervé Douceron ;
- en qualité de membres suppléants : MM. Thibault Hennion, Timothé Lefebvre, Mme Pauline Schmidt, M. Philippe Tastes, Mme Claude Debon.

Vu le courrier du 26 avril 2015 par lequel M. Hervé Douceron informe de sa démission à compter du 30 avril 2015,

Considérant que la liste Voix des Scéens pour la constitution de cette commission comprenait les noms de M. Hervé Douceron, de Mme Claude Debon et de M. Jean-Jacques Campan,

Considérant que, suite à la démission d'un des membres de la commission d'appel d'offres, il y a lieu de prendre acte de la nouvelle composition de la commission d'appel d'offres,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE que Mme Claude Debon, conseillère municipale, devient membre titulaire de la commission d'appel d'offres et M. Jean-Jacques Campan, membre suppléant.

PRECISE que la composition de la commission d'appel d'offres est donc désormais la suivante :

- en qualité de membres titulaires : M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Catherine Arnould, Florence Presson, Claire Vigneron, Claude Debon ;
- en qualité de membres suppléants : MM. Thibault Hennion, Timothé Lefebvre, Mme Pauline Schmidt, MM. Philippe Tastes, Jean-Jacques Campan.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



*Philippe Laurent*